

COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE GENÈVE

PENDANT

l'année 1854

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif.



Genève,

IMPRIMERIE D'É. CAREY, RUE VERDAINE, 268.

1855



COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE GENÈVE

PENDANT

l'année 1854

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif.



GENÈVE,

IMPRIMERIE D'ÉLIE CAREY, RUE VERDAINE, 268.

1855





Compte-Rendu

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA VILLE DE GENÈVE

Pendant l'année 1854.



MESSIEURS,

En conformité des prescriptions de la loi du 5 février 1849 sur les attributions des Conseils Municipaux et sur l'administration des Communes, le Conseil Administratif de la ville de Genève a l'honneur de présenter au Conseil Municipal de cette commune le compte-rendu de sa gestion pendant l'année 1854.

Il croit devoir, à cette occasion, vous rappeler qu'il est entré en fonctions le 22 mai 1854.

Personnel.

Pendant l'année 1854, le Conseil Administratif a fait les nominations suivantes pour les diverses parties de l'Administration :

M. *Alexandre* Rochat, ingénieur, élève distingué de l'École centrale de Paris, a été nommé inspecteur des travaux de la Ville.

M. *Aloïs* Humbert a été nommé conservateur des collections d'histoire naturelle au Musée académique.

M. *François-Louis* Rossier a été nommé conservateur des cabinets de physique et de mécanique du même Musée.

M. Beaujon, précédemment sous-receveur de l'Octroi, a été nommé receveur.

M. *François* Richard a été nommé sous-receveur.

Le Conseil a nommé visiteurs à l'Octroi :

MM. *David-Henri* Rouvière.

Jean Stuck.

Abraham-Louis Kremm.

Pélaz.

Delarue.

M. *Philippe* Dentand a été nommé sous-chef des inspecteurs municipaux.

M. *Marc* Chambrier a été nommé inspecteur municipal.

M. *Claude-Antoine* Deville a été nommé cantonnier.

M. *Théodore* Bertilliot a été nommé commis au dépôt de grains au Grenier de Rive.

M. Rickly a été nommé commis sur les ports de la Ville.

M. *Isaac* Dailedouze a été nommé maître de *blanc* à l'École d'horlogerie.

M. *Henri* Pillioud a été nommé second maître à l'école d'horlogerie des demoiselles.

M^{lle} *Jenny* Durand a été nommée maîtresse de l'École de l'enfance de Montbrillant, en remplacement de M^{lle} Pictet, démissionnaire.

État Civil.

Mouvement de la population de la ville de Genève pendant l'année 1854.

Naissances :

Du sexe masculin	595
Du sexe féminin	544
Total.	<u>739</u>

Enfants naturels :

Du sexe masculin	45
Du sexe féminin	27
Total.	<u>809</u>

Soit 40 de plus qu'en 1853.

Récapitulation :

Genevois	402
Suisses d'autres cantons . .	149
Étrangers	258
Total.	<u>809</u>

Naissances à l'étranger transcrites à Genève. 57

Décès :

Du sexe masculin	318
Du sexe féminin	330
Total.	<u>648</u>

Soit 60 de moins qu'en 1853.

Morts-Nés :

Du sexe masculin	22
Du sexe féminin	16
	Total. 38

Soit 7 de moins qu'en 1855.

Décès à l'étranger transcrits à Genève. . . . 12
Soit 10 de moins qu'en 1855.

Mariages :

Entre Genevois	66
Entre Genevois et étrangers. 59	
Entre étrangers et Genevois ^s . 14	
Entre étrangers	70
	Total. 239

Soit 62 de moins qu'en 1855.

Plus : 15 mariages de citoyens Genevois contractés à l'étranger et transcrits à Genève.

Divorces : 6.

Soit 4 de plus qu'en 1855,

Emprunt.

L'emprunt d'un million voté par le Conseil Municipal le 5 février 1854 a été promptement rempli, soit par des banquiers de Bâle ou de Genève, soit par des particuliers, ce résultat est d'un bon augure pour les emprunts que la Ville sera appelé à émettre pour les divers travaux extraordinaires qui lui incombent.

Octroi Municipal.

Le produit brut de l'Octroi, pendant l'année 1854,

s'est élevé à 289,122 fr. 43 c., soit 23,705 fr. 20 c. de moins qu'en 1853.

La recette provenant des liquides
 était, en 1853, de..... Fr. 194,259 52
 Elle a été en 1854, de..... - 175,888 02
 Différence en moins en 1854..... Fr. 18,551 50

Celle des vins du Canton, des autres cantons de la Suisse, de la zone de Savoie et du pays de Gex, était, en 1853 de 69,511 set. 1 q.
 Elle s'est élevée en 1854 à..... 55,254 » 25 »
 Ce qui a produit pour 1854 une différence en moins de..... 14,057 set. 2 q.

Soit 47,782 fr. 42 c.

Celle des vins étrangers qui a eu lieu, en 1853, s'élevait à... 34,058 set. 4 q. soit Fr. 59,948 61
 En 1854 elle ne s'est opérée que sur..... 53,109 set. 8 q. — 58,278 71
 Ce qui a produit pour 1854 une différence en moins de..... 948 set. 20 q. soit Fr. 1,669 90

Ledroit sur la bière a été perçu en 1853 sur 10,158 set. 11 q.
 En 1854, il ne l'a été que sur..... 8,775 - 8 »
 Il en est résulté, pour 1854, une différence en moins de..... 1,583 set. 5 q.
 Soit 2,765 fr. 20 c.

Le nombre des bœufs pour lesquels le droit d'Octroi a été acquitté, s'est élevé, en 1854, à 2,680, soit 98 de plus qu'en 1853, ils ont pesé 1,062 ²/₁₀ quintaux, qui ont produit 955 fr. 98 c. de plus qu'en 1853. Le poids moyen est de 4,216 liv^s, soit 5 liv^s de moins qu'en 1853.

422	provenant	du Canton.
1,580	»	des autres Cantons.
461	»	de la France.
217	»	de la Savoie.

Le nombre des vaches s'est élevé en 1854 à 932, soit 215 de moins qu'en 1853 ; le droit d'Octroi a été perçu sur 8,963 quintaux, qui ont produit 5,577 fr. 80 c. ; soit 1774 $\frac{1}{10}$ quintaux et 1,064 fr. 64 c. de moins qu'en 1853, leur poids moyen est de 961 livres, soit 23 livres de plus qu'en 1853.

516	provenant	du Canton.
140	»	des autres Cantons.
186	»	de France.
90	»	de Savoie.

Les droits d'Octroi ont été perçus sur :

1,148	veaux	provenant	du Canton.
537	»		des autres Cantons.
1,490	»		de France.
14,889	»		de Savoie.

17,864. Soit 1,672 de moins qu'en 1853, ce qui a donné une différence en moins de 3,176 fr. 80 c.

Les droits ont été perçus sur .

229	moutons	provenant	du Canton.
6,402	»		des autres Cantons.
542	»		de France.
11,987	»		de Savoie.

19,160. Soit 822 et 495 fr. 20 c. de moins qu'en 1853.

Il en a été de même sur :

624 $\frac{1}{2}$	porcs	provenant du Canton.
546	»	des autres Cantons.
452	»	de France.
556	»	de Savoie.

2,158 $\frac{1}{2}$. Soit 245 porcs et 789 fr. 75 c. de moins qu'en 1853.

La recette pour droit d'abattage s'élève à 17,588 fr. 55 c., soit 1,098 fr. de moins qu'en 1853.

La recette totale sur les comestibles a produit en 1854 89,476 fr. 90 c., soit 5,150 fr. 46 c. de moins qu'en 1853.

Il a été perçu en 1854 sur le fourrage 6,262 fr. 27 c., soit 150 fr. 18 c. de plus qu'en 1853.

Les droits d'Octroi ont été acquittés en 1854 sur :

10,895 $\frac{7}{24}$	moules de bois.
2,965	chars de bois à un cheval.
838	» à deux chevaux.

Qui ont produit 17,555 fr. 4 c., soit 541 fr. 95 c. de moins qu'en 1853.

Les contraventions d'Octroi ont été en 1854 de 170, soit 42 de moins qu'en 1853. 7 ont été déférées aux tribunaux, 2 ont été annulées, les autres ont été le sujet de transactions.

Le produit des amendes s'est élevé à 1,166 fr. 48 c., soit 484 fr. 7 c. de moins qu'en 1853.

Il a été abattu à l'abattoir de la ville :

2,680	bœufs.
952	vaches.
2,128	porcs.
17,862	veaux.
19,160	moutons.
53	chèvres.

42,815 têtes de bétail.

Soit 2,818 de moins qu'en 1853.

Vous le voyez, Messieurs, tous les produits ont eu une tendance à diminuer, la stagnation des affaires, le prix élevé des subsistances, ont beaucoup contribué à ce résultat fâcheux pour nos finances, qui vient encore s'aggraver par la difficulté de perception.

Hôtels, Auberges, Cafés, Cabarets et Logis d'ouvriers.

Au 31 décembre 1854, le nombre de ces établissements, dans la ville de Genève, était de :

6	de	1 ^{re}	classe.
24	de	2 ^e	»
36	de	3 ^e	»
126	de	4 ^e	»
56	de	5 ^e	»
38	de	6 ^e	»
63	de	7 ^e	»
175	de	8 ^e	»

Total, 522

C'est 1 établissement de 1^{re} classe de plus qu'en 1853.

» 12	»	de 5 ^e	»	de moins	»
» 7	»	de 4 ^e	»	de plus	»
» 5	»	de 5 ^e	»	de moins	»
» 4	»	de 6 ^e	»	de plus	»
» 5	»	de 7 ^e	»	de moins	»
» 21	»	de 8 ^e	»	de plus	»

Éclairage de la Ville.

Le service de l'éclairage de la Ville n'a présenté, cette année, aucune particularité digne d'être signalée.

L'éclairage au gaz continue avec la même régularité. Toutefois, de temps à autre, le Conseil Administratif a été appelé à faire quelques recommandations à l'administration de la Société du gaz.

L'éclairage à l'huile a été provisoirement étendu à quelques nouvelles localités, par suite de l'extension des rues ouvertes sur les terrains des fortifications.

Police municipale.

Les contraventions relevées en 1854 sont au nombre de 1,667.

176 ont été annulées.

35 ont été renvoyées au tribunal.

1,456 ont donné lieu à des transactions.

Les contraventions se classent ainsi :

Dégradations aux édifices publics, promenades, etc.	44
Dépôts de balayures à heures indues	500
Dépôts de matériaux non autorisés	58
Contraventions relatives aux fontaines	44
Travaux sur la voie publique non autorisés	54
Contraventions de pêche	10
Pavés non rétablis	11
Stationnements des voitures et des ânes	42
Embarras sur la voie publique	158
Travaux non éclairés	18
Contraventions relatives à la propreté des cours et allées	510
Contraventions relatives aux marchés	500
Transport d'eaux grasses et fumantes, à heures indues	47
Sur objets divers	291
Total	1,667

Le Conseil Administratif, dans le courant de l'été dernier et lorsqu'on craignit que le choléra vint nous visiter, a fait faire une enquête minutieuse sur la propreté des cours et des allées. Des lettres ont été écrites à tous les propriétaires dont les immeubles ont paru présenter quelque danger pour la salubrité, après de longues tractations, l'administration a obtenu de la plupart des propriétaires que les allées mal pavées fussent repavées, les murs blanchis à la chaux, etc. Dans le même temps, les urinoirs publics ont été également blanchis à la chaux, le passage du Jeu-de-Paume assaini et débarrassé des galeries qui nuisaient à la circulation de l'air, etc. Ces réparations ont été, à ce qu'il nous a paru, généralement approuvées, mais elles ne doivent être considérées que comme un premier pas fait dans une voie où l'administration doit persévérer de plus en plus, quelques difficultés qu'elle rencontre.

Le Conseil Administratif a également établi pendant les derniers mois de 1854, un service extraordinaire de propreté, en faisant enlever le soir les immondices déposés sur la voie publique.

Le Conseil Municipal avait voté des primes pour encourager l'établissement d'un marché au bétail; le résultat obtenu a été assez satisfaisant pour que cette création soit maintenant un fait accompli.

Secours contre l'Incendie.

Il y a eu, pendant l'année 1854, 113 alertes, qui se divisent ainsi :

Dans la ville.

Feux de cheminées ordinaires.....	60
Feux de cheminées inquiétants.....	12

Feux peu graves de nuit	2
Feux peu graves de jour.....	8
Feux graves de nuit	3
Feux graves de jour.....	2
Fausse alertes.	10

Hors de la ville.

Secours arrivés sur les lieux.....	12
Secours contremandés.....	1
Fausse alertes.	5

A l'incendie grave qui a eu lieu à la rue de Rive, le 25 janvier 1854, MM. Schittenhelm, lieutenant, Viret, Lambert et Milleret, sapeurs-pompiers, se sont distingués par leur dévouement et leur intrépidité, pour sauver M. Jaillet, sapeur-pompier, qui était en danger de périr.

Le Conseil Administratif a offert à MM. Schittenhelm, Viret, Lambert et Milleret, ainsi qu'à M. Jaillet, à chacun un couvert d'argent aux armes de la ville de Genève.

Travaux.

La section des travaux du Conseil Administratif a statué, pendant l'année 1854, sur 384 requêtes pour des travaux particuliers.

Ces requêtes se répartissent comme suit, d'après la nature des travaux :

162	relatives	à l'établissement d'enseignes.
49	»	à des réparations ou reconstruction de maisons.
26	»	à l'établissement de devantures de magasins.

157 A reporter.

197	<i>Report.</i>	
21	»	à l'établissement de trottoirs , marches , corniches , etc.
16	»	à des vitrines et étalages.
4	»	à des trapons de caves.
25	»	à des tentes mobiles et abat-jour.
30	»	à l'établissement de portes, volets et fe- nêtres.
15	»	à l'établissement d'égoûts particuliers.
40	»	à divers travaux sur la voie publique.
<hr/>		
384		

C'est 12 de moins qu'en 1853.

On a terminé cette année le bâtiment destiné à loger le contrôle de l'Octroi, sur le Port du commerce. On y a joint des latrines publiques. Il en a été également établi sous le bâtiment de l'école de Saint-Antoine. Celles de la rue du Soleil-Levant ont été complètement reconstruites. Les approches du choléra ont motivé ces réparations ou ces constructions, qui étaient du reste urgentes.

M. Duchosal ayant fait dans le sein du Conseil Municipal la proposition d'élever un monument à la mémoire de Philibert Berthelier, le Conseil Administratif a fait placer, avec l'autorisation de la Caisse hypothécaire, une pierre avec une inscription contre la tour de l'Île.

Le cimetière catholique a aussi été terminé ; il est maintenant dans un ordre parfait. Il a été ouvert le 27 mars 1854. Le Conseil Administratif en a seul la direction. M. Pautex, ancien concierge, avait contracté dans l'ancien cimetière le germe d'une maladie dont il est mort. Il a été remplacé par sa veuve, qui s'acquitte du service d'une manière convenable.

Les cartes de permis d'ensevelissement à ce cimetière

sont déposées au bureau de l'état civil, ce qui épargne aux parents et aux amis un déplacement onéreux.

Une pompe a été créée près du cimetière, à la distance prescrite par les règlements.

De petits terre-pleins ont été construits entre l'île Rousseau et le rondou du pont des Bergues, dans le but de faciliter aux cygnes les abords de l'île, et de leur permettre de nicher plus commodément. Cet établissement n'a pas répondu au but qui l'avait fait créer.

Quai-pont et élargissement de la rue du Rhône. — Les travaux du quai-pont ont été repris à la fin de l'année 1854, et ont été continués jusqu'au moment où une série de procès est venue en entraver l'exécution, ou du moins a fait penser au Conseil Administratif qu'il valait mieux attendre la solution de ces contestations. Il a paru au Conseil Administratif que ce pont ne pouvait avantageusement être livré à la circulation pendant la construction des maisons Debrit et Genequand, le Conseil Administratif a donc suspendu les travaux; ils seront repris lorsque la hauteur des eaux le permettra. On peut espérer qu'avant 1856 ce quai pourra définitivement être livré à la circulation.

Les procès non encore terminés pour cette affaire consistent :

1° En une instance de M. Genequand, qui prétend n'avoir pas reçu livraison assez tôt de son terrain à bâtir;

2° En une instance du même propriétaire, qui proteste contre le nouvel alignement du quai-pont voté par le Conseil Municipal, le 15 septembre 1854.

3° En une instance de M^{me} Revilliod-Fæsch, pour le niveau trop élevé du quai-pont.

Pour arriver à l'exécution de ce travail et à l'élargissement de la rue du Rhône, il a fallu entrer dans de nombreuses négociations. Devant la maison Rochat, on a sup-

primé un trapon de cave et un escalier faisant saillie sur la voie publique. On a dû payer une indemnité considérable à M. Wolbold, tout en lui fournissant une écurie provisoire, construite derrière le bâtiment de la Poste.

Le magasin possédé par M^{lle} Dunant dans la maison Muller, a été acheté.

Entretien des Bâtiments municipaux.

L'entretien des bâtiments a nécessité des frais assez considérables, par suite de changements survenus dans la destination de quelques-unes de leurs parties. Les principaux ouvrages sont les suivants :

Abattoir. — De grandes réparations ont dû être faites à la distribution des égouts. Ces derniers avaient été construits, dans l'origine, de manière à laisser déposer les résidus solides dans de grands sacs établis sous le pavé ; on avait pensé que les agriculteurs seraient disposés à acheter ces matières comme engrais ; mais cette attente a été déçue ; aucune demande n'en a été faite, parce que les matières, continuellement lavées, ne contenaient plus, en assez grande proportion, des principes fertilisants : on a dû, par conséquent, faire disparaître ces amas fétides et nauséabonds, et faire descendre directement dans le Rhône toutes les matières non immédiatement utilisables. Quelques réparations ont été faites aussi à l'écurie des moutons, dont le sol était humide et d'un nettoyage difficile.

Collège. — La démolition nécessitée pour l'établissement prochain du passage de la rue Verdaine à Saint-Antoine, d'un corps de bâtiment qui reliait l'Hôpital au Collège, et servait de cuisines et bûchers aux appartements du principal et du bibliothécaire, a amené un re-

manièrement assez général des appartements de ces deux fonctionnaires, il a fallu retrouver les pièces enlevées dans le local réduit qui leur restait; il a fallu changer plusieurs parois, reconstruire des cheminées, et le Conseil a jugé nécessaire aussi d'amener dans ces appartements l'eau de la Machine hydraulique, afin de prévenir les chances d'accidents graves qu'un incendie pourrait amener dans le bâtiment de la Bibliothèque publique.

Bâtiment de la Poste.—Le bureau des télégraphes ayant dû s'agrandir pour fournir la place nécessaire aux télégraphes de France, il a fallu transférer une des écoles dans la salle de la gendarmerie, établir un escalier de séparation, et faire un blanchiment général pour donner à cet emplacement les dispositions et le jour convenables.

Bâtiment du Jeu-de-Paume.—Ce bâtiment, qui n'avait subi aucune réparation depuis plusieurs années, présentait, le long de l'allée du même nom, et entre les contreforts, une série de cachettes où séjournaient constamment les immondices: tous ces cloaques ont été nettoyés, et on a fait enlever la partie du toit dont l'avancement sur l'allée y maintenait constamment l'humidité et l'obscurité.

Bâtiment de Chantepoulet.— Il a été créé dans ce bâtiment trois classes pour les écoles secondaires; ces écoles ont été livrées à l'État, et, lors de l'installation de ces écoles dans le nouveau bâtiment, le Conseil Administratif pourra tirer un parti avantageux de ces locaux.

L'École des Corps-Saints a dû subir quelques transformations pour trouver dans le même espace trois salles d'école. Le Conseil Administratif a été autorisé, par un vote du Conseil Municipal, à faire établir, par M. Staib, un chauffage général de ces trois salles, au moyen d'un calorifère à air chaud.

Jardin Botanique.— Le chauffage des serres du Jardin Botanique a dû être rétabli entièrement, et de manière à

obtenir une température plus élevée et plus promptement répartie.

D'autres réparations et d'entretien général ont été faites aux autres bâtiments.

Le Conseil Administratif a continué à faire alléger les combles des différents temples de la Ville. Une réparation assez importante a été faite dans ce but au Temple-Neuf; le plancher briqueté a été remplacé par un simple plancher en bois d'une construction beaucoup moins lourde.

Le clocher de ce temple a dû subir aussi des consolidations urgentes.

Quais, Ponts, Égouts.

Deux dépenses importantes ont absorbé les ressources prévues pour ce chapitre :

1° Le *replattelage complet du pont des Bergues* a dû être opéré cette année; la circulation considérable de ce pont rendait cette opération nécessaire. — Les trottoirs des ponts de l'Île ont aussi nécessité quelques réparations.

2° L'établissement d'égouts sur une assez grande échelle, et dont suit l'énumération :

Égout, rue du Rempart.

Égout, rue de l'Entrepôt.

Égout, rue de la Pelisserie, refait presque entièrement lors du pavage de cette rue.

Réparation de l'égout de la rue du Temple.

3° Établissement d'un assez grand nombre de pisseoirs dans diverses localités, et le percement des pierres à bouchon dans toutes celles où la pose des pisseoirs aurait été gênante ou trop désagréable.

4° Quai, un garde-corps en pierre a été établi le long du quai des Bergues, à sa jonction avec le quai du Mont-Blanc.

Voie et élargissements.

Le Conseil Administratif a eu l'idée d'employer le granit comme bordure de trottoir. Une importante commande en a été faite à Monthey. Le Conseil Administratif n'a, jusqu'à présent, qu'à se féliciter de l'emploi de ces matériaux, beaucoup moins glissants que la roche de notre pays.

D'assez grandes dépenses ont été faites pour les trottoirs :

Asphalte du trottoir de la Corraterie. — L'irrégularité et l'usure de ce trottoir a forcé le Conseil Administratif d'entreprendre l'asphaltage complet; il en a profité pour rétrécir les bordures et les repiquer, afin d'éviter les accidents qu'ils pourraient occasionner.

Rue du Port. — Il a été établi un trottoir sur le côté ouest de la rue du Port, le long des maisons dont les faces avaient été reconstruites.

Rue des Belles-Filles. — Le pavage de la rue des Chausse-Coqs a nécessité un raccordement avec la rue des Belles-Filles; on en a profité pour établir des trottoirs le long de quelques-unes des maisons du bas de cette rue.

La rue aval de la Fusterie a été aussi pourvue de trottoirs, lors du pavage de cette rue et de son raccordement avec la place du Rhône.

Les élargissements ont aussi occasionné quelques dépenses.

La maison Roussel, au bas du Perron, a été reconstruite sur un alignement plus favorable à la circulation. Par suite d'une convention faite avec le propriétaire, on y a rétabli le pavé et un petit trottoir. Le haut du Perron

a pu aussi être élargi par l'enlèvement de l'arbre qui en obstruait l'entrée.

Une convention passée avec M. Chastel, propriétaire, a permis d'enlever une échoppe adossée à sa maison, place de St-Gervais, n° 152.

Le Conseil Administratif, en conformité du vote du Conseil Municipal, a acheté les étendages que M. David possédait sur le Rhône au quai du Seujet. La Ville est maintenant en son lieu et place, et est propriétaire des emplacements qu'occupaient ces constructions.

Une tractation a également eu lieu pour suspendre l'exécution de constructions projetées dans l'alignement futur de ce quartier. Le Conseil Municipal aura à se prononcer sur cette importante question.

Des tractations ont été entamées avec les propriétaires du chemin des Étrangers aux Pâquis, afin de rendre propriété municipale ce chemin qui est propriété particulière; elles n'ont pas abouti par le refus d'un très-petit nombre de propriétaires d'accepter les propositions du Conseil Administratif.

Pavage.

Ce chapitre a dépassé, d'une manière assez notable, les sommes prévues au budget; de grandes améliorations ont été faites, soit par suite de l'usure même du pavé, soit par suite de la construction des égouts.

Rue des Chausse-Coqs. — Cette rue a été complètement repavée; on en a profité pour faire disparaître des bouteroues et des trappons trop saillants, et faire entrer les descentes des eaux pluviales dans l'égout public. Ces dernières dépenses accessoires ont été faites à la charge des propriétaires.

Rue de la Pélisserie. — La reconstruction de l'égout de cette rue a amené nécessairement son repavage. On a donné à cette rue le plus de largeur possible, et fait disparaître les trappons et les marches dont la saillie sur la voie publique était dangereuse ou incommode. Le Conseil Administratif a été malheureusement peu secondé par les propriétaires, dont un petit nombre seulement a contribué à ces améliorations, et répondu à l'appel qui leur avait été fait dans ce but, l'Administration n'a pas cru cependant, par une parcimonie mal entendue, devoir négliger cette occasion d'améliorer utilement la voirie et la circulation, ni priver trop longtemps le public de cette rue, par des discussions et des instances trop prolongées.

Pavage de la Corraterie. — Cette rue, dont la circulation est chaque jour plus grande, était dans un état déplorable; le Conseil Administratif a profité des pavés enlevés aux rues Basses, pour refaire complètement cette rue, et la raccorder avec la place de Bel-Air et la rue Centrale; on a aussi introduit les descentes dans les égouts, établi un trottoir le long de la Petite-Corraterie, et pavé la petite place à l'est de la maison Briquet, qui a été isolée de la rue par une bordure et un exhaussement.

On peut citer, comme réparations un peu considérables d'anciens pavés, la rue de Cornavin, et une partie de la place Maurice.

L'établissement des quartiers neufs en a nécessité le raccordement avec les anciennes rues; un travail considérable a été fait depuis la rue Kléberg jusqu'aux Terreaux-de-Chantepoulet, pour relier d'une manière convenable les rues Kléberg, Cendrier et Chantepoulet avec les rues nouvelles de Chantepoulet, de l'Entrepôt, et celles qui conduisent aux Pâquis. Ce travail, quoique considérable, devra sans doute être modifié encore, par suite du nivellement inévitable de la rue du Rempart, dont le ni-

veau doit être considérablement exhaussé. Au point de vue de l'entretien général, une importante amélioration a été faite par la nomination de deux cantonniers. Les réparations de chaque jour, en prévenant les dégâts considérables, produiront une économie réelle, mais qu'il n'est pas possible d'évaluer encore d'une manière certaine. De plus, ce service continu et presque inaperçu, est la plus sûre garantie de la conservation et de la durée des pavés.

Enfin, Messieurs, il reste à vous parler du travail le plus considérable de ce chapitre, et pour lequel le Conseil qui nous a précédé avait voté une somme de 86,520 francs.

Le nivellement des rues Basses a été tout effectué cette année, et a de beaucoup dépassé les sommes prévues pour ce travail ; la raison de cette augmentation des frais est fort simple : dans le devis qui avait servi de base à la votation du Conseil Municipal, rien n'avait été prévu pour les réparations et constructions des égouts, grilles et sacs ; rien non plus pour les raccordements avec les rues et les places attenantes aux rues Basses ; on ne pouvait cependant pas se dispenser de reconstruire, en grande partie, les égouts des rues Basses, dont la plupart tombaient en vétusté, et ne répondaient pas aux besoins actuels, ou ne coïncidaient plus avec le nivellement à effectuer. L'égout de la rue Basse des Allemands, en particulier, a dû être complètement reconstruit, et prolongé jusqu'à son embouchure dans le Rhône. Ce travail, malheureusement retardé par les pluies du printemps de 1854, n'a pu être terminé que par l'établissement d'un sac provisoire, construit à l'entrée de la rue du Rhône, parce que la crue rapide des eaux empêchait complètement la continuation des travaux de maçonnerie à un niveau inférieur.

D'importantes améliorations ont été faites aussi aux conduites des eaux et du gaz. Ces conduites traversaient

de part en part un grand nombre d'égouts publics ou particuliers; de là, pour les uns la chance d'une fuite introuvable, puisque les eaux se déversaient immédiatement dans le canal; pour les autres, la possibilité d'une irruption de gaz dans toutes les maisons d'une rue et les accidents graves qui peuvent être la suite. Une attention scrupuleuse a été apportée sur ce sujet.

Des égouts particuliers, reconstruits aux frais des propriétaires, ont été établis de manière à ne gêner en rien les conduites du gaz et de l'eau.

Le pavage a été refait complètement neuf et en pavés carrés; les magasins ont été séparés de la chaussée par de larges trottoirs.

Un trottoir a été aussi établi autour de la place de la Fusterie, afin de circonscrire la place réservée au marché, et élargir, autant que possible, la chaussée de cette grande artère de la Ville. La rue Basse, en général, a pris un nouvel aspect, et cette amélioration se poursuit chaque jour par la construction de devantures neuves, de marches continues le long des maisons, et la disparition des archebancs.

Il reste, pour terminer convenablement ce grand travail, de le prolonger jusqu'à Rive. Le Conseil Administratif n'a pas pensé qu'il fût urgent de commencer le nivellement de la rue de Rive, dont le pavé est encore suffisamment bon, et dont le niveau est difficile à fixer, avant que la démolition des anciennes boucheries et le percement de la rue de la Tour-Maitresse soient en voie d'exécution; il sera peut-être bon aussi de chercher à élargir une des extrémités de cette partie par une démolition des maisons qui forment les deux angles de la place de Longemalle.

Promenades.

Les promenades ont occasionné cette année beaucoup de faux frais par suite des divers travaux exécutés pour le nivellement des fortifications.

Un arrêté du Conseil Municipal avait chargé le Conseil Administratif de faire les démarches nécessaires pour créer une promenade à Sous-Terre, ce but n'a point été abandonné, mais l'exécution d'un projet aussi considérable peut être beaucoup modifié par le train du chemin de fer; aussi le Conseil Administratif a-t-il pensé qu'il convenait d'attendre jusqu'au moment où cette question aura été résolue.

Travaux dans les nouveaux quartiers.

L'établissement des trottoirs, dans les nouveaux quartiers a été considérable cette année. En voici le résumé :

Rive gauche. — Le long du Grand-Quai, autour de la promenade. Autour des maisons Mallet et Vaucher-Guédin. — Maison Bonzon, maison Sabatier, cours de Rive, et Entrepôt de la rive gauche.

Rive droite. — Maison Fazy, Bernoud et Moulinié, et le long du quai du Mont-Blanc, maison Favre, l'église anglicane. A la demande des propriétaires, les trottoirs du passage du square au quai du Mont-Blanc ont été asphaltés.

L'achèvement de la promenade de la rive gauche a été assez coûteux. Le tassement des remblais a exigé plus de 5,000 tombereaux de terre. On a établi aussi les soubassements, la balustrade et la grille en fer qui entourent la

promenade. Elle a été éclairée au gaz, et garnie d'un assez grand nombre de bancs. Le nombre considérable de visiteurs prouve assez combien l'établissement de cette promenade a été apprécié par la population.

Deux enrochements considérables ont été établis aux angles rentrants de la promenade, afin de briser les vagues qui, par les grosses bises, viennent rejaillir sur le sol.

L'embarcadère qui touche la promenade du lac a été terminé et rend de grands services aux bateliers en attendant qu'un port plus spacieux soit créé.

Le Quai du Mont-Blanc a également été terminé et pavé par les soins de l'État.

L'éclairage au gaz a été établi partout où cela était possible, ailleurs on y a suppléé par un éclairage à l'huile.

Machine hydraulique et Fontaines.

Il n'y a pas eu cette année de travaux extraordinaires à exécuter dans la Machine hydraulique elle-même, mais les travaux extérieurs ont été extrêmement nombreux; deux ruptures importantes ont eu lieu dans les conduits; à la place de Bel-Air et à la rue des Allemands. Mais ces accidents ont été promptement réparés.

Les pièces des charpentes qui soutenaient les grilles devant les roues de la Machine ont été remplacées par des pièces de fer, qui présentent comparativement peu de résistance au cours de l'eau, ce travail a eu un bon résultat pour le mouvement des roues dans les grandes eaux.

Le tubage pour la distribution des eaux dans quelques parties des nouveaux quartiers de la rive droite a été opéré. On a établi sur ces points, des répartiteurs des eaux d'un nouveau modèle imaginé par M. Veinié, direc-

teur de la Machine , et qui a été approuvé par une Commission d'hommes spéciaux ; cette innovation semble heureuse , elle a , au moins , le mérite d'entraîner moins de dépenses que l'ancien appareil et d'être d'un entretien plus facile.

On a placé une fontaine publique à l'entrée du Jardin Botanique , et un filet d'eau dans la serre chaude.

La fontaine du Puits-St-Pierre a été établie avec le bassin de celle de la Cité , celle de la place du Port avec la colonne de celle de l'Hôtel-de-Ville.

L'ouverture de la nouvelle rue entre la place du Temple et St-Jean a nécessité le déplacement de la fontaine adossée au mur de fortification. Cette fontaine a été transportée contre la face du Temple sur un point qui ne gêne pas la circulation.

Horloges.

L'horloge de la Fusterie n'a recommencé à marcher que le 22 juillet. L'établissement du cadran actuel et de son éclairage , le changement complet du système de transmission du mouvement , enfin l'importance des réparations opérées par l'horloger , M. Baridon , sont autant de causes qui ont amené ce retard , et provoqué des réclamations.

Cette horloge , faite en 1716 par P.-D. Ducommun et J.-A. Brandt , horlogers à La Chaux-de-Fonds , était relativement bien conçue et bien exécutée. M. Baridon lui a mis un autre échappement , une autre minuterie , et il a réparé de telle manière tous les rouages , que le poids moteur , qui était de 60 livres , a pu être réduit à 50 , et que la lentille , qui pesait 18 livres , en pèse actuellement

45. Le mouvement de l'horloge se trouvant à 17 pieds du cadran, soit à plusieurs pieds en arrière et à un étage au-dessous, le travail à exécuter présentait d'autant plus de difficultés.

Ainsi renouvelée, elle fournira sans doute de nouveau une longue carrière.

Chemin de fer.

Pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler, le Conseil Administratif a eu à s'occuper de la question importante de la gare des chemins de fer, le Conseil d'État a fait faire des études par M. Etzel, il avait demandé au Conseil Administratif un préavis sur ce travail; le Conseil Administratif nomma, pour s'éclairer sur cette question, une Commission consultative qui a eu plusieurs séances très-intéressantes sous la présidence de M. Duchosal, cette Commission recommanda à l'unanimité le projet de gare Etzel n° 2, depuis lors le Conseil Municipal décida de faire de nouvelles études, vous connaissez, Messieurs, toutes les phases de cette affaire, et vous n'en ignorez pas le résultat, qui a été d'adopter le projet de M. Etzel modifié. Assez de rapports et de plans ont été publiés pour que nous ne soyions pas obligés d'entrer dans de plus longs détails à ce sujet.

Fonds des Orphelins de la Ville de Genève.

Le Conseil Administratif n'a pas maintenu la Commission des orphelins, et depuis sa nomination tous les apprentissages ont été traités et contractés directement par son délégué.

Au 31 décembre 1853, l'Administration Municipale subvenait aux frais d'apprentissage de...	36 orphelins.
Il en a été contracté en 1854.....	18 nouveaux.
	<u>54</u>

A déduire :

11 apprentissages finis et 6 rompus...	17
Reste au 31 décembre 1854.....	<u>37</u>

Classés ainsi qu'il suit :

Jeunes garçons.

5 horlogers.
5 bijoutiers.
5 faiseurs de bijoux.
4 faiseurs de ressorts.
2 gainiers.
1 droguiste.
1 monteur de boîtes.
1 tourneur.
1 armurier.
1 faiseur de limes.
1 orfèvre.
1 menuisier.
26

Jeunes filles.

5 horlogères.
5 tailleuses.
1 repasseuse.
1 modiste.
1 finisseuse de charnières
11

Écoles d'horlogerie.

Le mouvement de progression du personnel des élèves a continué cette année, et les entrées ont été très-recherchées.

M. Odet a donné sa démission des fonctions qu'il a remplies si honorablement et si utilement pendant tant d'années. Il a été remplacé, dès le mois de mars, par M. Dailedouze. La classe qui lui est confiée n'a pas souffert du changement de maître.

L'introduction d'un second maître à l'école des demoiselles n'a pas produit tous les résultats désirés.

Les leçons de dessin, d'arithmétique et de français, ont été supprimées à la fin de l'année. Le peu de temps qui leur était consacré, l'impossibilité où se trouvaient les maîtres de mesurer leur enseignement aux différents degrés de culture des élèves, et l'absence d'attention qui en résultait, rendaient très-difficile le maintien d'une bonne discipline, et ne permettaient pas d'obtenir des résultats profitables. D'ailleurs un grand nombre d'élèves suivent d'autres leçons.

Voici le nombre des élèves de chaque classe pendant cette année.

Classe de blanc.....	45
— de cadrature.....	15
— de finissage.....	15
— d'échappements à cylindre.....	7
— d'échappements libres et de repassage ..	10
	92
École des demoiselles	38
	Total. 150

Au 31 décembre, il y avait :

40 inscriptions pour l'école des garçons.
20 — — — — — pour celle des demoiselles.

Nous joignons ici les noms des élèves qui ont obtenu des prix dans les diverses classes des écoles d'horlogerie :

ÉCOLE DES JEUNES FILLES.

CLASSE DE BLANC.

1^{er} prix. Rochat *Julie*.
2^e » Munier *Marie*.
3^e » Santoux *Élisa*.
4^e » Jarrys *Marie*.
1^{er} accessit. Pichat *Mélanie*.
2^e » Orgelet *Louise*.

CLASSE DE FINISSAGE.

Prix. Bognard *Élisa*.
1^{er} accessit. Kehrer *Marie*.
2^e » Elfroth *Henriette*.

ÉCOLE DES GARÇONS.

CLASSE DE BLANC, M. Théroux.

1^{er} prix. Soutiran *François*.
1^{er} » Verdan *Jean*.
2^e » Rochat *Charles*.
1^{er} accessit. Pascalis *Henri*.
2^e » Pignet *Henri-Léon*.
3^e » Trissac *Jean-François*.
4^e » Lagrange *Henri*.

CLASSE DE BLANC, M. Dailedouze.

- 1^{er} prix. Balavoine *Félix*.
 1^{er} » Moré *André*.
 2^e » Guitten *Henri*.
 3^e » Darier *Édouard*.
 1^{er} accessit. Lachenal *Louis*.
 2^e » Bolle *Philippe*.
 3^e » Noyel *Jaques*.
 4^e » Levant *Louis*.

CLASSE DE CADRATURE.

- 1^{er} prix. Rambal *Joseph*.
 2^e 1^{er} » Chevallier *Louis*.
 2^e » Mathès *Henri-Jules*.
 3^e » Coutarel *Étienne*.
 1^{er} accessit. Ecke *Oscar*.
 2^e » Boiteux *François*.

CLASSE DE FINISSAGE.

- 1^{er} prix. Dumond *Alexandre*.
 1^{er} accessit. Redard *Albert*.
 2^e » Barraud *Charles*.

CLASSE D'ÉCHAPPEMENTS A CYLINDRE.

- 1^{er} prix. Romieux *Jules*.
 1^{er} accessit. Anneville *Michel*.
 3^e » Garnier *Jules*.

CLASSE D'ÉCHAPPEMENTS LIBRES.

- 1^{er} prix. Honnegger *Hugues*.
 2^e » Rouge *Amédée*.
 3^e » Chaillet *Alexandre*.

Écoles primaires.

La marche des écoles primaires continue à présenter un ensemble satisfaisant.

Une nouvelle école de jeunes filles a été ouverte sur les Terreaux-du-Temple, dans un local disposé à cet effet; ouverte au mois de novembre avec 54 élèves, cette école en compte aujourd'hui 81. Elle est confiée à M^{me} Saget nommée sous-régente après de très-bons examens, et à M^{lle} Bornand aide-régente.

L'école des garçons de Chantepoulet a changé de maître. M. Collet, nommé régent à la campagne, a été remplacé par M. Ducimetière, sous-régent, et celui-ci quelques mois plus tard par M. Chautems, élu régent après concours.

Le programme de l'enseignement n'a subi qu'une modification digne d'être mentionnée : elle concerne l'histoire dont l'étude se fait maintenant jusqu'au commencement de ce siècle. Les craintes que quelques personnes avaient pu concevoir sur l'enseignement de la période politico-religieuse de notre histoire nationale ne se sont heureusement pas réalisées, et ce progrès s'est accompli sans avoir soulevé aucune objection sérieuse.

L'enseignement du chant progresse toujours, grâce au talent et au zèle de M. Streissl; le traitement de cet habile maître a été porté à 4,200 francs par une allocation de 500 francs du Conseil Municipal.

Le besoin de nouveaux locaux se fait toujours sentir à St-Gervais d'abord pour les subdivisions de la nouvelle école de jeunes filles des Terreaux-du-Temple, ainsi qu'à la Grenette; la disponibilité du local actuel du Mont-Blanc pourra, l'année prochaine, faciliter considérable-

ment la bonne répartition des élèves de l'école de M^{lle} Reverchon.

Au 31 décembre 1854, les écoles primaires comp-
taient 1,450 élèves, soit 89 de plus que l'année précé-
dente, malgré les nombreux passages dans les établisse-
ments secondaires. Ces 1,450 élèves se répartissaient
comme suit :

Garçons.

Écoles de Bel-Air.....	242
— St-Antoine.....	212
— Terreaux-du-Temple.....	169
— Chantepoulet.....	84
— Grottes.....	71

Filles.

Écoles de Longemalle,.....	88
— Grenette.....	154
— Chantepoulet.....	227
— Taconnerie.....	67
— Terreaux-du-Temple.....	60
— Grottes.....	56

Écoles de l'Enfance.

École de Montbrillant. Maîtresse: M^{lle} DURAND.

Cette école a compté de 50 à 60 enfants, c'est-à-dire le maximum du nombre qu'elle peut en contenir. Dans le courant de l'année, 21 enfants ont quitté l'école : 15 parce qu'ils avaient atteint l'âge de six ans, et 6 pour change-
ment de domicile des parents. Ces 21 enfants ont été
successivement remplacés par 28 nouveaux.

La marche de cette école continue, comme par le
passé, d'une manière régulière et convenable.

École de Coutance. Maîtresse: M^{lle} AMOUDRUZ.

Le nombre des enfants s'est maintenu au chiffre de 66 en moyenne. 16 sont sortis à six ans, et 10 pour changement de quartier.

L'année dernière, le Conseil Municipal avait autorisé le Conseil Administratif à créer une nouvelle école de l'enfance sur la place de Bémont, cet arrêté n'a pas été exécuté par suite de conditions inadmissibles survenues au moment de conclure le bail avec le propriétaire de l'immeuble dans lequel devait être située cette école; dès lors nos recherches pour trouver des locaux favorables ont été infructueuses; nous le regrettons d'autant plus, que nous eussions désiré obtempérer au vœu exprimé dans la dernière session, de multiplier le nombre de ces utiles et intéressants établissements.

École Industrielle*.

Le nombre des inscriptions prises a été de 160, réparties comme suit :

Division inférieure.....	41	dont	4	externes.
— moyenne.....	71	—	28	—
— supérieure.....	48	—	56	—
Total.		160		

Le personnel enseignant a subi quelques changements. M. Lissignol a été appelé à donner le cours de géométrie descriptive en troisième année, en remplacement de

* Le rapport sur cet établissement comprend l'année scolaire, qui s'est terminée fin avril 1855.

M. Sam. Darier, démissionnaire; et M. Louis Dorcival a été nommé professeur de dessin en seconde année en remplacement de M. Lissignol.

La discipline laisse à désirer, bien qu'elle n'ait pas donné lieu à des plaintes plus graves que l'année dernière; aussi le Département de l'Instruction publique y donne-t-il tous ses soins.

L'enseignement a subi une modification en troisième année: le cours de dessin des machines a été remplacé par un cours de géométrie descriptive avec quelques applications aux ombres et à la coupe des pierres, et il se termine par le tracé des engrenages et des principales courbes employées dans les arts. Ce changement a réussi, et les résultats obtenus pendant l'année scolaire qui vient de se terminer sont satisfaisants.

Gymnastique.

1^{er} Semestre.

Collégiens.....	96
Demoiselles : École secondaire.....	6
Écoles primaires.....	27
Demoiselles : Écoles primaires.....	6
Externes.....	15
	Total. 150

2^e Semestre.

Collégiens.....	95
Demoiselles : École secondaire.....	5
Écoles primaires.....	52
Demoiselles : Écoles primaires.....	5
Externes.....	21
	Total. 156

Plus 62 élèves (garçons) de l'école d'horlogerie, et 28 demoiselles de la même école.

La Société de gymnastique compte 40 et quelques membres.

La discipline, l'assiduité et les progrès des élèves ne laissent rien à désirer; il n'y a eu aucun accident à déplorer.

Écoles des Beaux-Arts.

Classe de Modelage.

L'école de modelage a compté 25 élèves, dont 17 nouveaux; leurs professions se sont ainsi réparties: 11 graveurs, 5 peintres, 5 bijoutiers, 2 architectes et 1 sculpteur sur bois.

Il y a eu une différence notable en faveur de la régularité et de l'assiduité relativement à l'année précédente; les progrès des élèves ont été satisfaisants.

Classe de la Figure.

Le nombre des élèves a varié entre 70 et 80. Leurs vocations sont réparties dans une proportion à peu près égale à celle des précédentes années, c'est-à-dire le plus grand nombre graveurs, puis bijoutiers, peintres en émail, etc.; les gros états, tels que charpentiers, serruriers, etc., ont fourni un petit contingent d'élèves à cette école.

L'étude d'après la bosse a été suivie par un nombre d'élèves beaucoup plus considérable que dans les années précédentes.

En général, cette école continue à suivre une marche ascendante; chaque année l'expérience a permis à son

habile directeur, d'apporter des modifications successives, et de lui imprimer une allure ferme et une méthode éclairée; l'enseignement mutuel des forts entre eux et de ceux-ci aux plus faibles, contribue puissamment aux conditions de progrès et à la discipline.

Classe d'Ornement et d'Architecture.

Le personnel de cette école s'est maintenu entre 50 & 60 élèves, dont 9 à l'architecture. Les professions se sont réparties comme suit: 15 bijoutiers, 9 graveurs, 5 architectes, 3 serruriers, 2 joailliers, 2 menuisiers, etc. Sur ce nombre, il n'y a eu que 21 anciens élèves, le reste n'avait pas plus de six mois d'études; les fréquentes mutations qui ont eu lieu dans cette classe, ont été un obstacle à l'avancement.

Classe des Demoiselles.

Cette Classe a compté pendant l'année scolaire 50 élèves en moyenne, dont un tiers peintres sur émail. Un enseignement varié et attrayant a contribué à l'application et au zèle avec lesquels les leçons ont été suivies. Il est à regretter que plusieurs fortes élèves aient discontinué les sérieuses études auxquelles elles étaient parvenues.

Académie d'après nature.

Le Cours d'Académie d'après nature a commencé le 1^{er} novembre 1854, et a compté 48 inscriptions. Dans ce chiffre, les Genevois ont été au nombre de 28, les Suisses d'autres cantons de 4, et les étrangers de 16. — La grande majorité se composait de peintres sur émail.

L'étude a cheminé absolument comme dans les années précédentes; elle a été régulièrement suivie et l'assiduité

s'y est soutenue dans une bonne moyenne. — Plusieurs élèves ont peint avec succès, malgré les difficultés de ce genre de travail.

Les poses du modèle-femme auront été de 5, alternées dans la seconde moitié du cours. — Les permissions accordées dans cette dernière étude pour les élèves âgés de moins de 20 ans, ont été de 11.

Nous ne pouvons que donner un bon témoignage de la tranquillité et de la conduite des élèves pendant les leçons.

Cours spéciaux donnés pendant les vacances des professeurs, du 31 juillet au 6 octobre.

Perspective.

60 élèves appartenant aux diverses classes de dessin ont été appelés à suivre ce cours, un nombre relativement assez restreint a pu le suivre d'une manière complète, cependant tous ont plus ou moins profité de cet utile enseignement.

Paysage.

Ce cours a été suivi par environ 80 élèves, le zèle et l'application se sont soutenus pendant toute la durée, aussi les résultats obtenus ont-ils été des plus satisfaisants; quelques leçons d'après nature ont terminé le cours, et ont démontré tout le parti qu'on peut tirer de ce genre d'études.

Classe des Demoiselles.

Paysage.

Ce cours n'a eu que 16 leçons, attendu que la durée des vacances a été de moitié plus courte que dans les clas-

ses des jeunes gens; néanmoins, les progrès des élèves ont été remarquables et beaucoup d'entre elles ont pu, à l'issue du cours, faire quelques bonnes études d'après nature.

Nous ajouterons que la création des prix de bonnes notes et de progrès, les livrets de conduite dont les élèves sont pourvues, et de fréquents examens des dessins, ont puissamment contribué au changement avantageux que nous avons remarqué dans toutes les écoles des beaux-arts.

Prix décernés aux Élèves des Écoles des Beaux-Arts.

ÉCOLE DES DEMOISELLES.

Académie. Figure de Polymnie d'après la bosse.

Médaille d'encouragement et Mention honorable. Alliez Louisa.

Académie. Figure de David vainqueur de Goliath, d'après le tableau de Guido Reni.

1^{er} prix. Batifolier Marie.
 2^{me} » Robert Amélie.
 1^{er} accessit. Hontziger Denise.
 2^{me} » Parleiry Louisa.
 Conférente: Juillard Amélie.

Grande tête ombrée de Ste-Cécile.

1^{er} prix. Benoit Céleste.
 2^{me} » Kaizer Louise.
 3^{me} » Muller Mathilde.

1^{er} accessit. Borgeaud *Anna*.

2^{me} » Golay *Emma*.

Tête de profil ombrée.

Deux 1^{ers} prix { Basset *Louisa*.
égaux. { Perron *Hortense*.

2^{me} prix. Gay *Mathilde*.

Deux conférences { Ninet *Marie*.
égales. { Rudhardt *Anna*.

Petite tête d'enfant, esquisses, petites ombres.

1^{er} prix. Lagier *Appoline*.

2^{me} » Dailedouze *Henriette*.

Accessit. Fabrizzi *Amélie*.

Conférente : Lagier *Augustine*.

Petits profils au trait.

Deux 1^{ers} prix { Larchevêque *Albertine*.
égaux. { Larchevêque *Augustine*.

1^{er} accessit. DeBay *Camille*.

2^{me} » Buflle *Isaline*.

ÉCOLE DES GARÇONS.

ÉCOLE DE MODELAGE.

*Grand Médaillon. — Le Christ et la Vierge. Demi-Figure
d'après Michel-Ange.*

2^{me} prix. Perron *Charles*.

2 accessits { Castres *Édouard*.
égaux. { Vallot *Alexandre*.

Ornements et Frises.

- 1^{er} prix. Auvergne *Charles*.
 2^{me} » Dufaux *Charles*.
 Accessit. Mooser *André-Guillaume*.
 Mention honorable. Vaucher *Henri*.

Petites têtes de jeune homme.

- 1^{er} prix. Poggi *François*.
 2^{me} » Contat *Marie*.
 Accessit. Chevalier *Adolphe*.
 Conférent. Held *Martin*.

ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

Architecture. Dessin perspectif.

Médaille d'encouragement. Jequier *Jean-Édouard*.

Application de la Théorie des ombres au Dessin géométral.

- 1^{er} prix. Ellès *Charles*.
 2^{me} » Guillet *Joseph*.
 Accessit. Gay *Henri-Isaac*.

Dessin géométral au trait.

Prix. Perréal *André-Albert*.

Dessin d'après le plâtre.

Accessit. Bulloz *Jean-Jacques*.

Dessin d'après la gravure. Grandes ombres.

Deux prix { Patru *Barthélemy*.
 égaux. { Vuille *Édouard*.
 Conférent. Schäffer *Jean-Conrad*.

Dessins inachevés.

Mentions honorables. Sokoloff *James*.
 » Fremy *Jean-Charles*.

Esquisses petites ombres.

1^{er} prix. Lamunière *Victor*.
 2^{me} » Lassieur *Louis*.
 Deux accessits { Davin *Jean-Frédéric*.
 égaux. { Croisier *Hubert*.
 1^{er} conférent. Chavin *Henri*.
 2^{me} » Morganti *Auguste*.

Dessins au trait.

1^{er} prix. Goss *François-Élisée*.
 2^{me} » Gaudin *Jules-David*.
 Accessit. Held *Martin*.
 Deux conférents { Josseaume *Jacques*.
 égaux. { Reichenbach *Charles-Louis*.

ÉCOLE DE LA FIGURE.

Académie. Figure de la Diane de Gabie, d'après la bosse.

Médaille d'encouragement. Gillet *Arthur*.

Buste de Néron, d'après la bosse.

1^{er} prix. Graff.
 2^{me} » Legrandroy.
 Accessit. Moret.

Bas-reliefs. Romani.

Prix. Golay.

*Dessin d'après la gravure. Le baiser de Judas, d'après
 Holbein.*

Médaille d'encouragement. Chapalay.

Académie. Figure du jeune Niobé.

1^{er} prix. Pautex.
 2^{me} » Muller.
 1^{er} accessit. Poggi.
 2^{me} » Widmer.
 Conférent. Divernois.

Grandes têtes ombrées. Ste-Cécile.

1^{er} prix. Perron.
 2^{me} » Paquet.
 1^{er} accessit. Autran.
 2^{me} » Pignolat.
 Conférent. Favre.

Petites têtes ombrées.

1^{er} prix. Petel.
 2^{me} » Chevalier.

Accessit. Dufaux.
Conférent. Badel.

Petites têtes.

1^{er} prix. Erbès.
2^{me} » Chavin.
Accessit. Cupelin.
Conférent. Passy.

Musée Rath.

Nous n'avons rien d'important à signaler dans l'administration du Musée Rath. Le seul don que nous ayons eu à enregistrer est celui de 1,600 francs offert à la ville de Genève par l'Association des Amis des Arts, pour l'acquisition du groupe d'Agar et Ismaël, sculpté par M. Docière. Cet ouvrage figure maintenant dans les galeries du Musée.

L'exposition bisannuelle de peinture et sculpture a été l'une des plus complètes que nous ayons eues à Genève, tant par le nombre des ouvrages exposés que par leur mérite artistique.

27 artistes résid^t en France ont exposé 53 tableaux.

12 » en Suisse » 29 »

7 artistes étrg. d'au^t. pays » 15 »

62 artistes résid^t à Genève » 184 »

108 artistes et amateurs ont exposé. 279 tabl. & sculpt.

Pendant la durée de l'exposition, il s'est vendu 54 tableaux et sculptures, représentant une somme de 18,000 francs.

Le Conseil Administratif a fait l'acquisition d'un

paysage (le lac d'Annecy), par M. Thuillier, artiste français. Ce tableau, d'un mérite incontestable, a obtenu le premier prix dans la catégorie des paysages.

Musée Académique.

Anatomie comparée.

La collection anatomique s'est enrichie de plusieurs préparations intéressantes données par MM. Mayor, professeur; Pictet, professeur; Binet, étudiant; et Mussard, préparateur de zoologie.

M. le professeur Pictet a donné un squelette de mouflon de Sardaigne.

Un squelette de veau monstrueux.

— de lion.

— de serpent à sonnettes.

— de Mangabey.

— d'orycréope.

4 squelettes d'oiseaux exotiques.

Un bassin de femme avec ligaments.

La tête d'un veau monstrueux.

M. le professeur Mayor. Un moule en plâtre d'un pied monstrueux.

Une petite truite double provenant de son établissement de pisciculture.

M. Mussard. Une tête osseuse de chamois.

M. Ch. Binet. Un faucon à pieds rouges, pour le squelette.

L'allocation accordée pour la collection d'anatomie a été en grande partie employée à l'acquisition de squelette manquant au Musée, tels que ceux d'un python, d'un kangaroo, d'une marmotte de Québec, d'un veau

monstrueux, de 11 poissons et de 6 reptiles de l'Amérique septentrionale; de têtes osseuses d'ornithorhynque, d'écureuil du Brésil, de loris grêle, de mandrill. Un beau squelette d'homme a été acheté pour en remplacer un ancien en très-mauvais état.

Zoologie.

Le classement des mollusques a été continué pendant cette année, et il est maintenant assez avancé pour que la collection puisse être consultée avec facilité. Il a été fait une révision générale des insectes, dont un assez grand nombre avait souffert. Les oiseaux ont aussi été l'objet d'une revue semblable. Les polypiers fossiles, qui n'avaient pas encore été classés, ont été déterminés autant que cela a été possible.

Le Conseil Municipal a voté à l'extraordinaire une somme destinée à faire construire une armoire vitrée, dans laquelle entrera la collection des reptiles conservés dans l'alcool, qui, faute de place, avait été jusqu'à présent reléguée au grenier.

Le classement des insectes, qui est la partie la plus arriérée, avait été commencé, mais il a dû être interrompu à cause de la maladie et de la mort du préparateur de zoologie, M. Mussard. Le Musée étant resté quatre mois sans préparateur, plusieurs autres travaux ont été également entravés. La liste suivante des achats, dons et échanges, montre que le mouvement d'accroissement des collections pendant cette année est très-satisfaisant :

Animaux vertébrés.

DONS. — M. *St-Moricand* a donné un toddi à tête noire.
M. *Ch.-Henri Grosclaude*, de Fleurier, un œuf de Tétrás.

M. *Henri De Saussure*. Un écureuil et un héron du Canada. Un hérisson jaune.

M. *le docteur Brot*. Quatre œufs de tortue.

M. *le professeur Pictet*. Un singe (le Pinche); un ganga cata; 5 espèces de reptiles de Sardaigne; une cigogne noire; des moules des œufs de l'Œpiornis, et des os du même oiseau.

M. *Édouard Pictet*. Une belette et une hermine.

M. *Ant.-Étienne Lambossy*, de Vernier; une variété du merle noir.

M. *Aloïs Humbert*. 5 poissons de la Méditerranée.

M. *Allegauer*. Un phrynosome.

M. *Matthieu*. 5 canards d'Amérique.

M. *J. Moricand*. 4 rats et echymis du Brésil, et 10 oiseaux américains.

ÉCHANGES. — Le Musée a reçu des Musées de Milan, par voie d'échange, des moules des dauphins fossiles.

ACHATS. — Un ondatra, un condylure, un kangouroo (*Heteropus albugularis*), une quinzaine d'oiseaux et quelques œufs.

Il a été acquis, en outre, pour la somme de 300 fr., un catalogue des oiseaux du Musée, rédigé par M. Linder.

Deux œufs d'aigle, pondus par les aigles de la Ville, sont également entrés dans la collection.

Invertébrés.

DONS. — M. *le professeur Pictet*. 19 espèces de mollusques vivants. 50 insectes de Sardaigne. 20 espèces de calcaire grossier des environs de Paris. Une centaine d'espèces du Gault des environs de Genève.

M. *Eugène Renevier*, de Lausanne. 28 espèces de fossiles de divers terrains. Les moules de 11 espèces du terrain nummulitique.

M. *Adrien Duval*. Quelques fossiles tertiaires des environs de Paris.

M. *Edouard Claparède*. Un crustacé fossile de la pente du Rhône.

M. *le Dr Brot*. Une achatine rare d'Afrique.

M. *S^t Moricand*. Une achatine du cap des Palmes.

M. *A^s Humbert*. 65 espèces de mollusques vivants.

M. *Henri de Saussure*. Des insectes d'Amérique, d'Australie et d'Europe.

M. *Melly, de Liverpool*. 6 insectes rares manquant au Musée.

M. *le professeur Vogt*. Quelques animaux rares de la Méditerranée conservés dans l'alcool.

ACHATS. — Une centaine d'espèces de coquilles manquant au Musée. Quelques insectes de divers ordres.

ÉCHANGES. — Le Musée a reçu en échange de ses doublets :

1^o *Des frères Villa, de Turin*, 50 espèces de coquilles terrestres et fluviatiles d'Italie.

2^o *De M. Zeile, de Coblenz*, 78 espèces du terrain dévonien d'Allemagne.

Collection de minéralogie.

Cette collection ne s'est augmentée, pendant l'année 1854, que d'un don fait par M. Marignac, de vingt échantillons, dont dix appartiennent à des espèces qui n'existaient pas encore au Musée.

Laboratoire de chimie.

Nous n'avons aucun fait saillant à indiquer dans la marche du laboratoire. L'allocation municipale a été employée à la réparation et à l'entretien des instruments, à l'achat de quelques appareils peu importants, parmi les-

quels nous nous bornerons à mentionner la lampe de Deville, destinée à brûler la vapeur d'alcool, mêlé d'essence de térébenthine, et à produire ainsi une très-forte chaleur.

Cabinets de Physique et de Mécanique.

L'allocation extraordinaire, votée en faveur des cabinets de physique et de mécanique, sur le budget de 1854, a été partagée par portions égales entre les deux collections.

Sur la part de la physique, il a été acquis un héliostat de Sibbermann, un appareil de Faraday pour les phénomènes d'induction électro-magnétique.

L'allocation ordinaire a servi à l'achat d'un baromètre aéroïde et d'un baromètre de Bourdon.

Le conservateur a construit un compensateur des courants voltaïques, un nouveau fixateur pour l'éclairage électrique, et quelques appareils de télégraphe.

Le cabinet de mécanique a acquis un appareil relatif aux axes de rotation, et commandé un planimètre de Weltly.

Nous profitons de cette occasion pour exprimer notre satisfaction du service de M. L. Rossier, en sa qualité de conservateur et de préparateur des cabinets de physique et de mécanique.

Collection géologique.

Le travail de classement de la collection de géologie a été continué, cette année, d'abord par M. Mortillet, et plus tard, par M. Humbert, conservateur. Jusqu'au moment de l'entrée de ce dernier en fonctions, ce travail avait été achevé, pour les roches sénatifiées, sur tous les terrains anciens, jusqu'au lilas inclusivement, et pour les

roches cristallines, sur tout le terrain volcanique. M. Humbert a soigné le classement des terrains jurassique et numulitique, et achevé la détermination des fossiles quaternaires, qui sont entièrement rangés.

M. Os. Heer, professeur de botanique à Zurich, a bien voulu se charger, sur notre demande, de la détermination des plantes fossiles du terrain anthraxitère de nos Alpes, sur lesquelles il a fait des études spéciales.

L'arrangement des roches et des fossiles ayant absorbé une place très-considérable, on a dû faire construire une nouvelle armoire de 72 tiroirs, spécialement destinée aux doubles.

Le Musée a acquis de M. Gaudin, de Lausanne, par échange contre des doubles du terrain carbonifère, une série précieuse de fossiles de la molasse du canton de Vaud.

La collection s'est enrichie, en outre, de plusieurs séries de fossiles du Lias d'Erba, des terrains tertiaires et crétacés suisses, donnés par M. Pictet, et un certain nombre d'échantillons ramassés par MM. les Étudiants dans leurs excursions faites avec M. Vogt, sur Salève, sur les Voirons et à la Perte du Rhône.

Cabinet d'antiquités et de numismatique.

Le cabinet d'antiquités et de numismatique a reçu les augmentations suivantes pendant l'année qui vient de s'écouler.

Dons. — M. Soret. Vingt-huit pièces orientales, dont cinq en argent et une en or. Une médaille en argent de Zwingli. Deux petites médailles en bronze. Un demi écu du comte de Schlick. Une monnaie de Lucerne en argent. Une pièce en argent de la République de Venise en 1848. Une médaille en argent de Spanheim, dont on ne con-

nait pas d'autres exemplaires. Une médaille en argent pour la proclamation du règne de Charles II.

M. *Vettiner*, *Président du Conseil Administratif*. Six pièces de monnaies trouvées aux Tranchées. Plusieurs objets d'antiquités mexicaines. Un bronze d'Auguste, trouvé dans les travaux de terrassement. Onze médailles.

M. *Raisin*. Une petite cornaline gravée, trouvée dans son jardin.

M. *W. Turrettini*. Un écu et un demi écu, neufs, du Pape.

M. *Gerbel*. Quatre petites pièces de monnaies anciennes.

M. *Henri Disdier*. Trois lingots, monnaie de Siam. Deux lingots, monnaie de Chine. Un lingot, monnaie incertaine.

M. *Ravy*. Un écu du tir fédéral des Grisons.

M. *Prevost-Martin*. Plusieurs petites monnaies trouvées dans sa campagne.

M. *Steiner*. $\frac{1}{8}$ de piastre d'Espagne.

La Société d'Utilité publique. Une médaille qu'elle a fait frapper pour être donnée en prix.

M^{me} *De Lor*. Trois écus de Saxe du 16^e siècle.

M. *Girod*. Un écu de la République lombarde 1848. Une pièce de 5 francs en or, de Napoléon III. Une médaille et un jeton en bronze du 5^e Jubilé Bernois. Une monnaie d'essai de la Confédération helvétique.

Par échange de doublets, le Musée a acquis : Un demi ducat de Catherine II. Une petite pièce de Moldavie. Un écu frappé en Belgique pour le mariage du prince de Brabant. Deux monnaies des ducs de Brabant. Une pièce de Baudoin, archevêque de Trèves. Une pièce de Lille. Un écu de l'électeur Jean de Saxe.

M. *Girod* a fait et donné à l'Administration un catalogue de toutes les monnaies modernes du Musée.

L'Administration a alloué une somme de 50 francs pour faire faire un grand nombre de casiers en bois, destinés à remplacer les feuilles de cartons, renfermées dans les

armoires devant les fenêtres, feuilles qui avaient le grand inconvénient, que les monnaies se mêlaient toutes les fois qu'un mouvement un peu brusque était imprimé au tiroir.

Jardin Botanique.

Le Jardin botanique s'est entretenu comme par le passé, par des échanges de graines et de plantes vivantes, provenant de trente Jardins botaniques étrangers et d'amateurs avec lesquels il est en correspondance. Notamment, nous avons reçu l'automne dernier un bel envoi de plantes vivantes du Jardin botanique de Turin, ceux de Neuchâtel et de Zurich nous ont aussi communiqué des espèces intéressantes. M. *Edmond Boissier* nous a donné des plantes de sa serre ainsi que des espèces vivaces et des graines fort rares de son jardin de Valleyres.

M. le Directeur *Reuter* a recueilli l'été dernier dans une de ses excursions sur le Mont-Cenis une bonne collection de plantes alpines qui contribuera à orner nos rocailles auxquelles un bon nombre d'amateurs portent un intérêt tout particulier.

Nous devons signaler comme importante amélioration un changement apporté à l'intérieur des serres et à leur système de chauffage; indépendamment d'une notable économie sur l'emploi du combustible, on a obtenu une meilleure répartition de la chaleur. Par une nouvelle distribution des bâches et des plate-bandes, les plantes ont plus de jour et plus d'espace, et sont par conséquent dans les meilleures conditions de prospérité.

L'extérieur a subi quelques modifications: deux carrés situés à l'entrée du Jardin et contenant les doubles ont été transformés en promenade ornée de fleurs, ce chan-

gement, sans rien ôter au Jardin, a paru goûté du public.

D'autre part, plusieurs gros arbres ont été abattus et remplacés par d'autres jeunes sujets des mêmes espèces. La convenance d'enlever un excès d'ombrage nuisible aux plantes voisines, a motivé cette décision; du reste, cette coupe a été ménagée de manière à ne pas nuire à l'effet général du Jardin. Les anciennes écoles de poiriers qui occupaient le fond du Jardin ainsi que la vigne ont été enlevées après avoir été reconnues tout à fait inutiles. Elles avaient été plantées dans le but de fournir des greffes et des marcottes que personne ne demandait plus; ces arbres ne portaient presque pas de fruits et entre autres inconvénients, ils étaient une occasion de maraudage que la plus active surveillance ne parvenait pas à empêcher.

L'espace laissé libre sera réservé en partie à des plantes scientifiques et le reste à l'agrément des promeneurs.

Il a été distribué dans le courant de l'année cinquante bons pour plantes en vases, éclats de plants vivaces et échantillons de fleurs pour dessiner.

Exposition des fleurs, en mai 1854.

15 horticulteurs et amateurs ont pris part à cette exposition et y ont fait figurer ensemble 859 plantes.

Le Jury a décerné les récompenses de la manière suivante :

Un prix pour la collection de plantes les mieux faites et les mieux cultivées : M. Muzy.

Un prix pour la plante la mieux faite dans son espèce et la mieux cultivée : M. Desprez.

Un prix pour la collection la plus remarquable de plantes du même genre : M. Fontaine.

Un prix pour la collection la plus nombreuse en espèces rares : M. Boissier.

Prix accessoires décernés par le Jury.

Un second prix pour la collection des plantes les mieux faites et les mieux cultivées : M. Paris.

Un second prix pour la collection des plantes les plus remarquables dans le même genre : M. Revilliod-Boissier.

Mentions honorables.

A M. Grandchamp et M^{me} veuve Grenier.

Bibliothèque publique.

M. Girard, distributeur, a donné sa démission de ces fonctions. Il a été remplacé par M. Th. Cramer.

Les services n'ont pas eu de modifications.

Le nombre des livres confiés à domicile a été de 15,969, c'est-à-dire, à peu près 1,000 de plus qu'en 1855.

Celui des lecteurs de la salle de consultation, de 5,286.

Celui des étudiants, de 1,066,

Celui des étrangers en visite, de 577.

Aucune allocation budgétaire n'avait été faite en vue de la Société de physique et d'histoire naturelle. Cette lacune ayant été remplie au moyen de 1,000 francs, votés moitié par le Canton et moitié par la Ville, cette Société a continué de remettre à la Bibliothèque, contre cette indemnité, les publications qu'elle reçoit de l'étranger et dont une grande partie est d'une importance considérable.

Outre ces ouvrages et les publications périodiques, le fonds de la Bibliothèque s'est augmenté de 1,297 volumes et 555 brochures.

Les abonnements d'un certain nombre de publications périodiques ont été maintenus comme dans les dernières années. Les mêmes suites d'ouvrages importants, en grande partie spécifiés dans le Compte-Rendu de 1855, ont été reçus comme précédemment. Les diverses branches des sciences et des lettres ont été de même plus ou moins augmentées par des achats.

Un legs de 500 francs, fait par M. Rigaud-Saladin, a montré l'intérêt qu'il portait à l'établissement. Sa famille a été consultée sur le choix de quelques ouvrages concernant les arts, branche que cultivait avec succès l'honorable et bienveillant donateur : *Leroux d'Agincourt*, histoire de l'art par les monuments, et *Gailhabaud*, monuments anciens et modernes, ont reçu la préférence.

Le budget annuel a été dépassé en raison de certaines acquisitions bibliographiques que les circonstances ont provoquées, et par l'achat d'ouvrages de mérite et de grand prix.

De nombreux manuscrits de notre savant concitoyen Jallabert, conservés dans sa famille, avaient été vendus à M. le professeur Gaullieur, qui a consenti à les céder en partie à la Bibliothèque et en partie aux Archives cantonales.

Parmi les ouvrages achetés les plus importants sont ;
 Canciani. *Leges antiquæ Barbarorum*.
 (Renaudot Eusèbe). *Liturgiarum orientalium collectio*.
 Eusthatius. *Commentarii in Homerum*. Lipsiæ 1825-1830.

Pausanias. *Græciæ descriptio* (C. G. Siebelis edidit).
 Hyperides (de Babington). *Fragments retrouvés par d'anciens manuscrits sur papyrus*.

Beulé. L'Acropole d'Athènes.

Une collection d'environ 90 volumes de sermons, achetée de M. Vaucher-Mouchon.

Mure. A critical history of the language and literature of ancient Greece.

Les continuations de G. Grote. History of Greece.

Les nouvelles livraisons de Bourgery et Jacob, l'Anatomie de l'homme.

Bescherelle. Dictionnaire national.

Le Dictionnaire de l'économie politique et l'abonnement au Journal des économistes.

L'abonnement à l'Athenæum français.

Blavignac, arche. Histoire de l'architecture sacrée du 4^{me} au 10^{me} siècle, dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion.

Le docteur Jean-Pierre Maunoir a cédé à la Bibliothèque une édition de l'Émile de J.-J. Rousseau, Amsterdam, 1762, avec des corrections et des annotations de la main de l'auteur.

Cet exemplaire est sans carton; il est unique.

La chancellerie a versé en dépôt tout ce qui se publie à Genève.

Des gouvernements étrangers et des sociétés savantes ont envoyé des livres précieux.

Le Gouvernement français a donné cinq volumes des Documents inédits de l'Histoire de France, et par l'entremise officieuse de M. le général Dufour, le second volume des Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie, par Louis-Napoléon Bonaparte.

Le Gouvernement sarde, un volume de *Historiæ patriæ monumenta*, *Chartarum T^s secundus*.

L'Institut Smithonien, 10 volumes et 6 brochures de ses savantes publications.

La Bibliothèque a eu lieu de se féliciter des précieu-

ses donations qui lui ont été faites, et dont le Conseil Administratif témoigne ici toute sa reconnaissance.

Les principaux donateurs sont :

- MM. De Bossy, pour 263 volumes d'excellents ouvrages provenant de la bibliothèque de feu M. De Sismondi.
 E. Boissier, pour 591 volumes de bons auteurs divers, provenant de la bibliothèque de feu M. Rocca.
 A. Gampert, avocat, pour sept cahiers manuscrits provenant du savant bibliothécaire Senebier, et contenant diverses lettres autographes et des traités scientifiques.
 Turrettini-Necker, pour le Journal des Débats de 1847 à 1852, formant suite à ses précédentes donations.

Fidèle au souvenir de notre Bibliothèque pour les services qu'elle avait pu lui rendre, M. le docteur Henry, de Berlin, lui a fait un legs de 44 volumes des ouvrages de Calvin, faisant partie des matériaux qu'il consultait pour la biographie du grand réformateur : *Das Leben Johann Calvins*.

Eynard Lullin, pour sa souscription en faveur de la Bibliothèque, aux livraisons de la Société des antiquaires du Nord.

Les auteurs qui ont enrichi l'établissement de quelques-unes de leurs productions sont :

- MM. Schaub Ch. Réfutation de Replat, et défense de l'opinion de Deluc sur le passage d'Annibal, 1 vol.
 Excursion en Grèce, 1 vol.
 Pictet F.-J., le second volume de la deuxième édition de la Paléontologie, avec atlas, 2 vol.
 Martin L.-A. Histoire morale de la Gaule, 1 vol. br.
 Esprit moral et poétique du 19^{me} siècle, 1 vol.
 Promenades poétiques et daguerriennes, 5 vol. br.

- Mathieu L. Guide des commerçants à Montevideo, 1 vol.
(par l'entremise de M. Suès).
- Boyd C. T. The turkish interpreter, 1 vol. (par l'entremise de M. Prévost-Martin).
- Rafn. Découverte de l'Amérique par les Normands, 2 volumes br.
- Bungener. Julian, 2 vol.
France before the revolution, 2 vol.
Voltaire and his times, 1 vol.
The preacher and the King, 1 vol.
- M^{me} *** Le Célibat.
- Sayous. Études littéraires sur les écrivains de la Réforme, 2 vol.
Littérature française à l'étranger, 2 vol.
- Sirand. Courses archéologiques, etc., 1 vol br.
- Trabaud. D'Inverness à Brighton, 1 vol.
- Jelom. Coup-d'œil d'un vieillard, etc., 1 vol.
- Henry J. (Anglais). A half year's poems.
- Laya, avocat. Drames, 1 vol.
Lois romaines sous la république, 1 vol.
- Cramer A. Son autographie des notes extraites des registres du Consistoire de 1544 à 1814, 2 vol.
Il reste à citer encore comme donateurs :
MM. A. Janin, 4 vol. et une brochure (ouvrages en langues orientales).—E. Bétant, prof., 1 vol. et 3 brochures.
De la part d'un étranger, 2 vol. — M^{me} Tourte-Cherbuliez, 2 vol. — M^e Viridet Chr, 4 vol. et une brochure. — A. Rilliet, 5 vol. — Lefort R., 5 vol. et 2 broch. — Kohler, une brochure. — E. Dorer, 5 brochures. — D. Girard, 1 vol. — Louis Steiner, 20 vol. — Th. Cramer, 2 vol. — Fol Ét., 1 vol. et une brochure. — Laurence (Anglais), 2 brochures. — Grel, 2 vol. — E. Mallet, prof., 2 vol. — Pierre Vaucher, 5 vol. — Louis Vallette, 2 vol. — Custer, prof., une brochure. — Barry, régent,

1 vol. de droit. — Blavignac, arche, 1 vol. — L. Choisy, une brochure. — Gaullieur, professeur, 1 vol. et deux brochures.

La collection de tableaux a été diminuée de plusieurs peintures et portraits, qui ont été estimés présenter un caractère artistique, plutôt qu'un intérêt historique. Ces tableaux ont été placés au Musée Rath.

A la fin de l'année, quelques modifications dans le service ont été décidées, et sont actuellement réalisées. La bibliothèque circulante est ouverte le jeudi comme les autres jours. La révision du catalogue est poursuivie avec activité par M. le Bibliothécaire et M. le Conservateur, sans allocation spéciale. Les émoluments de ces employés et du distributeur ont été augmentés.

Cette année a donc vu s'accroître encore la prospérité d'un établissement que nos pères ont fondé, et que les générations genevoises ont doté et surveillé avec une religieuse sollicitude. Cependant, l'administration ne doit pas laisser ignorer que les ressources ordinaires de la Bibliothèque sont insuffisantes à son développement nécessaire; aussi compte-t-elle sur le patriotisme éclairé des citoyens de Genève pour l'aider à maintenir cette institution à une hauteur digne d'elle.

Observatoire.

Un fait très-grave s'est passé, dans le courant de l'année 1854, et doit être mentionné, en première ligne, dans un rapport sur cet établissement, c'est l'ouverture de la nouvelle communication entre les Tranchées et la place Saint-Antoine. Il est très-fâcheux, ainsi que cela a été exposé au Département des travaux publics, que l'ensemble des plans et des tracés n'ait pas permis de faire passer

cette route à une distance un peu plus grande de l'Observatoire, et même en dehors du Bastion, si cela avait été possible. Les inconvénients qui résultent de cet état de choses sont :

1° La suppression des observations magnétiques, la route passant sur l'emplacement du bâtiment où elles étaient faites ;

2° Le danger de compromettre la stabilité des piliers, sur lesquels reposent les instruments, en faisant une tranchée profonde dans leur voisinage ;

3° Les inconvénients qui pouvaient résulter pour les instruments et pour les observations, sous le rapport de l'ébranlement, de la poussière et du bruit, par la proximité immédiate d'une route accessible aux voitures ;

4° La possibilité de constructions faites le long de la route, et masquant une partie du ciel, et ce qui serait beaucoup plus grave, la mire méridienne placée sur le sommet du Salève ;

5° Enfin, la difficulté d'isoler et de clore l'Observatoire, autant qu'il serait désirable de le faire, en vue de la sécurité des objets déposés dans le bâtiment, et aussi dans le but de se mettre à l'abri des importunités et de l'indiscrétion des passants.

Parmi ces inconvénients, les uns se sont réalisés, d'autres n'ont pas eu toute la portée que l'on pouvait craindre, ou n'ont eu qu'une influence temporaire ; ceux enfin qui menacent encore l'avenir, pourraient être écartés en partie, par suite de mesures convenables. Le bâtiment magnétique a été démoli, les observations magnétiques ont dû, par conséquent, être suspendues, et il n'est guère possible de prévoir le moment où elles pourront être reprises. Les observations astronomiques ont beaucoup souffert pendant l'été dernier, par suite des travaux de la route ; l'absence de toute clôture faisait que l'Observatoire

était envahi tout le jour, et surtout le soir, par une foule de curieux et de promeneurs qui gênaient beaucoup les observateurs dans leurs travaux. Depuis la construction d'une palissade le long de la route, cet inconvénient a disparu en grande partie. La stabilité des piliers qui supportent les instruments n'a pas été sérieusement compromise par l'enlèvement des terres sur le Bastion de l'Observatoire; il faudra néanmoins attendre la discussion complète des observations de cette année, pour s'assurer si un effet appréciable a été produit; dans tous les cas, il est peu considérable. Le bruit et l'ébranlement que causent les voitures en roulant sur la nouvelle route, n'ont pas non plus de résultat bien fâcheux; il n'en est pas même pour la poussière, qui est un ennemi très-redoutable pour les instruments; aussi pourra-t-il être nécessaire de faire parcourir la nouvelle route, au moins jusqu'en dehors du Bastion, par les tonneaux d'arrosement, dès que l'on adoptera cette mesure pour les autres rues. On doit enfin désirer que, dans les concessions de terrain qui seront faites le long de la nouvelle route, on maintienne une ouverture dans la direction de la lunette méridienne, à la mire placée sur le sommet du Salève. Si cette mire était masquée, il en résulterait nécessairement la cessation des observations à la lunette méridienne, et par suite celle des autres travaux astronomiques.

Quant aux observations exécutées pendant l'année 1854, en ayant égard à la circonstance mentionnée plus haut, elles ont été faites avec la même régularité que par le passé et suivant le même système; les publications régulières et périodiques de ces observations ont également eu lieu. Les instruments ont tous été entretenus en bon état; l'ancienne lunette de l'équatorial a été montée dans la tourelle de l'Ouest, en utilisant dans ce but le pied du cercle répéteur. On a de plus adapté à cette lunette un

petit cercle vertical, permettant d'ajuster l'instrument et de déterminer la hauteur à une minute près; cette lunette peut maintenant servir à des observations faites hors du méridien, et, en particulier, à des observations micrométriques à l'aide d'un micromètre annulaire. Ces changements ont, du reste, été exécutés de telle sorte, que si cela était nécessaire, on pourrait facilement enlever cette lunette et rétablir le cercle répétiteur sur son pied.

Les chronomètres déposés à l'Observatoire pendant l'année 1854 ont été au nombre de 35 provenant de 15 déposants; la durée moyenne du dépôt a été de 18 jours, ce qui donne une moyenne de deux chronomètres par jour. Le nombre des visites d'horlogers venant prendre l'heure et régler leurs chronomètres, sans les déposer, a été en moyenne de 20 par mois.





